

# Charte cancer et emploi



**SIRIC ILIAD**  
Nantes - Angers



# Adhésion GCS IréCAN charte cancer et emploi

SIRIC ILIAD  
Nantes - Angers

## Charte cancer et emploi

- Rédaction de la charte en 2015 par le club entreprises de l'INCa
- Adhésion à la charte par simple signature du livret papier « 11 engagements pour améliorer l'accompagnement des salariés touchés par un cancer ».
- A ce jour, 41 organisations signataires (1,3 M de salariés concernés) (avril 2019)
- 5 séances de signature « collectives » organisées à l'INCa (Mai 2017-> Mars 2019)

## Club des entreprises « Cancer et emploi »

- Réunions 2 fois/an
- Prochaine réunion le 29/09/20 matin (INCa)
- Ateliers de travail sur thématiques précises. En 2020-> travail sur les indicateurs de suivi



ANACT : Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail

ARACT : Associations régionales pour l'amélioration des conditions de travail



# Liste des organisations signataires (41)

SIRI  
Ne

- ADMR Corse du Sud
- AFNOR
- AFP
- Agence de services et de paiement
- APEC
- Armatis LC
- Association nationale des DRH
- AstraZeneca
- Bordeaux Métropole
- cabinet d'avocats Osborne Clarke
- Carrefour
- City One
- Communauté d'agglomérations Cannes – Pays de Lerins
- Disneyland Paris
- Fermiers du Sud-Ouest groupe MAISADOUR
- Groupe April
- Groupe Casino
- Groupe Cegos
- Groupe PSA
- Groupe Radiall
- INCa
- Ipsen
- Janssen France
- Johnson & Johnson Medical SAS
- Johnson & Johnson santé beauté France
- Etablissement Français du Sang
- IRSN
- CIPAV
- La Poste
- Laboratoires Bio Mérieux
- Maison Chancerelle
- Malakoff Médéric
- Merck
- Mutualité Française
- Mutuelle générale
- OETH
- Orange
- Oréal
- Sanofi
- Société Générale
- Vinci Energies

+AP-HP, juin 2019



**11**

**ENGAGEMENTS  
POUR AMÉLIORER  
L'ACCOMPAGNEMENT  
DES SALARIÉS  
TOUCHÉS  
PAR LE CANCER  
ET PROMOUVOIR  
LA SANTÉ**





**11 ENGAGEMENTS POUR AMÉLIORER  
L'ACCOMPAGNEMENT DES SALARIÉS  
TOUCHÉS PAR LE CANCER ET  
PROMOUVOIR LA SANTÉ**

*/Rédigés par le Club des entreprises*

Nom :

.....

Fonction :

.....

Entreprise :

.....

**s'engage pour améliorer l'accompagnement  
des salariés touchés par le cancer  
et promouvoir la santé.**

Date : .....

Signature :

# Les 4 axes d'amélioration de la charte « Cancer et Emploi »



ACCOMPAGNER LE SALARIÉ  
DANS LE MAINTIEN  
ET LE RETOUR EN EMPLOI

Les démarches de formation et d'information apparaissent essentielles pour inverser positivement le rapport à la maladie et accompagner de manière efficace les salariés.

MESURES 1-2-3



FORMER ET INFORMER  
LES PARTIES PRENANTES  
DE L'ORGANISATION

Les retours d'expérience et le partage de bonnes pratiques sont un moyen d'évaluer l'efficacité des dispositifs déployés dans l'organisation et d'y apporter les améliorations nécessaires.

MESURES 4-5-6-7



PROMOUVOIR  
LA SANTÉ

La promotion de la santé concerne l'ensemble des salariés qui peuvent agir de façon individuelle ou collective pour diminuer leur risque d'être confronté un jour au cancer.

MESURES 8-9



ÉVALUER  
ET PARTAGER

L'anticipation du maintien et du retour en emploi des personnes touchées par la maladie facilite l'adaptation de l'organisation à la situation spécifique de salarié et améliore ses conditions de travail.

MESURES 10-11

# 11 ENGAGEMENTS POUR AMÉLIORER L'ACCOMPAGNEMENT DES SALARIÉS TOUCHÉS PAR LE CANCER ET PROMOUVOIR LA SANTÉ

/Rédigés par le Club des entreprises

## ACCOMPAGNER LE SALARIÉ DANS LE MAINTIEN ET LE RETOUR EN EMPLOI



L'anticipation du maintien et du retour en emploi des personnes malades facilite l'adaptation de l'organisation à la situation spécifique du salarié et améliore ses conditions de travail.

- 01** Maintenir un lien en proposant au salarié absent de le tenir au courant de l'actualité et des évolutions de l'entreprise afin de lui permettre de conserver un sentiment d'appartenance.
- 02** Informer et sensibiliser le salarié sur l'intérêt de la visite de préreprise afin de lui permettre d'exprimer ses attentes et de construire avec lui, le cas échéant, son nouveau projet professionnel.
- 03** Construire avec le salarié un parcours de maintien ou de reprise en adéquation avec son projet autour des actions suivantes :
  - constituer une équipe pluridisciplinaire<sup>3</sup> qui analysera conjointement les actions et en particulier l'organisation à mettre en œuvre ;
  - identifier et nommer un référent<sup>4</sup> dans l'entreprise qui pourra être son point de contact et faciliter son maintien ou son retour en emploi ;
  - mettre en place l'entretien de retour à l'emploi après une absence quelle qu'en soit sa durée ;
  - répertorier et faire connaître aux salariés l'ensemble des partenaires (Service d'appui pour le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés (Sameth), assistant de service social, organismes de prévoyance, assurances maladies complémentaires, notamment) pouvant offrir un accompagnement ou des prestations pour le salarié.

## FORMER ET INFORMER LES PARTIES PRENANTES DE L'ORGANISATION



Les démarches de formation et d'information apparaissent essentielles pour inverser positivement le rapport à la maladie et accompagner de manière efficace les salariés.

- 04** Sensibiliser et informer les acteurs de l'organisation concernés (professionnels des ressources humaines, managers, représentants des salariés, notamment) sur les effets des pathologies cancéreuses et leurs conséquences au travail.
- 05** Former les référents aux entretiens de retour à l'emploi et à l'accompagnement des managers.
- 06** Accompagner les managers dans la gestion du collectif de travail impacté par cette nouvelle organisation (éléments d'information à délivrer).
- 07** Mettre à disposition des salariés des offres d'associations de patients et d'usagers du système de santé.

# 11 ENGAGEMENTS POUR AMÉLIORER L'ACCOMPAGNEMENT DES SALARIÉS TOUCHÉS PAR LE CANCER ET PROMOUVOIR LA SANTÉ

/Rédigés par le Club des entreprises

## PROMOUVOIR LA SANTÉ



La promotion de la santé concerne l'ensemble des salariés qui peuvent agir de façon individuelle ou collective pour diminuer leur risque d'être confronté un jour au cancer.

**08**

Diffuser auprès de l'ensemble des salariés des outils d'information et de promotion de la santé, en particulier ceux mis à disposition par les organismes publics.

**09**

Mettre en œuvre des actions concrètes de promotion de la santé (tabac, alcool, alimentation, activité physique, information sur les dépistages) en s'appuyant sur les différents acteurs (organismes publics, professionnels de santé, associations, mutuelles, préventeurs).

## ÉVALUER ET PARTAGER



Les retours d'expérience et le partage de bonnes pratiques sont un moyen d'évaluer l'efficacité des dispositifs déployés dans l'organisation et d'y apporter les améliorations nécessaires.

**10**

Établir un bilan annuel avec suivi des actions.

**11**

Participer au Club des entreprises pour échanger sur les bonnes pratiques et faire le point sur les différentes actions mises en place.





# Adhésion GCS IréCAN charte cancer et emploi

SIRIC ILIAD  
Nantes - Angers



DRH Luc Olivier Machon (lucolivier.machon@chu-nantes.fr)

DComm Marie Lapostolle (marie.lapostolle@chu-nantes.fr)



DRH Bérangère Girod (berangere.girod@ico.unicancer.fr)

Dcomm Fanny Seguin (Fanny.Seguin@ico.unicancer.fr)



DRH Laurent Renaut (laurenaut@chu-angers.fr)

DComm Anita Rénier (anrenier@chu-angers.fr)

- Organisation d'un évènement SIRIC en présence des 3 directions d'établissements pour promouvoir le SIRIC au niveau national
- Calendrier à définir (mars 2020 ?)